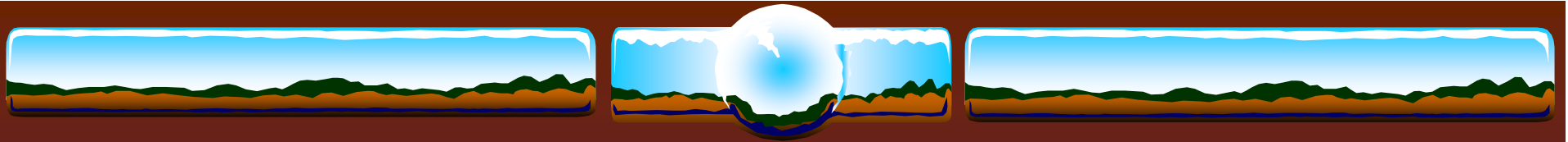


# MISE EN OEUVRE DE LA SNPA- BURUNDI

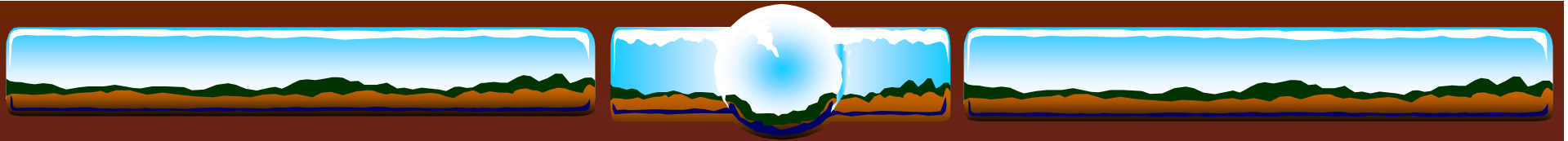
❖ PAR NDAGIJIMANA DIEUDONNE  
DIRECTEUR TECHNIQUE A L'INECN

Atelier regional de renforcement de capacites sur les  
strategies nationales et plans d actions pour le Sud  
et Est africain, 4-8 fevrier 2008



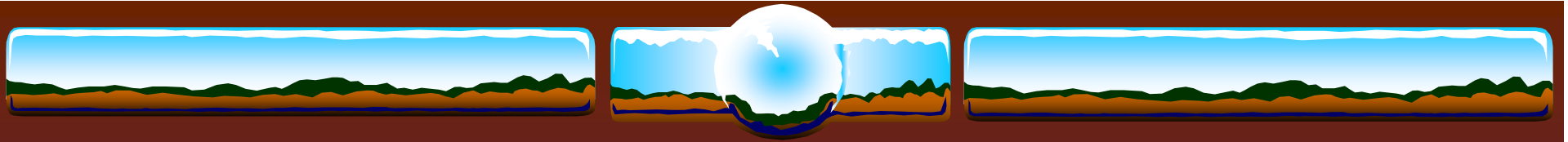
# I.INTRODUCTION

- La SNPA en matière de la biodiversité est un document de politique en matière de BD.
- Le Burundi a élaboré ce document dans le but de préserver les acquis par une gestion qui implique toutes les couches de la nation en intégrant leurs activités de production et en les associant aux bénéfices de la conservation de la BD.

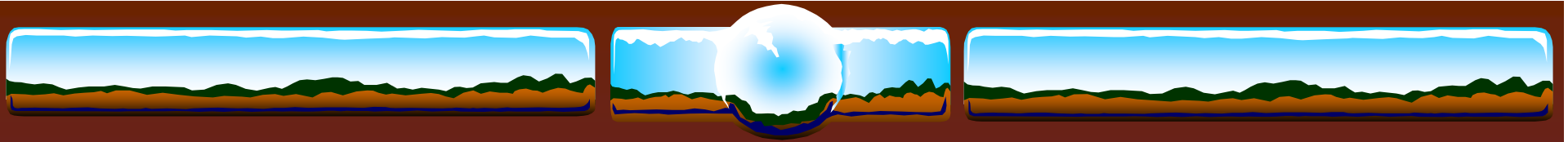


❖ La question qui devrait trouver la réponse est la suivante:

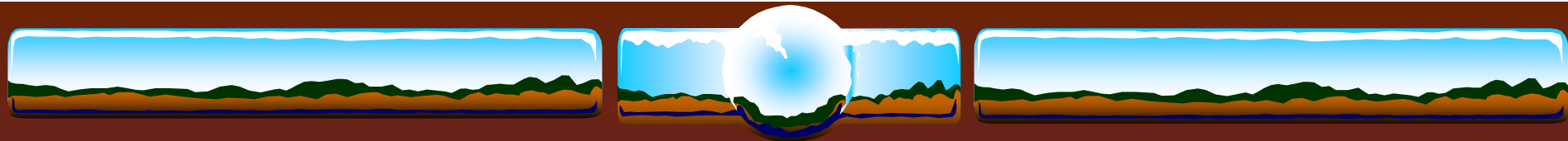
Comment conserver et gérer rationnellement de manière équitable une biodiversité menacée par certaines activités humaines de survie et de développement?



- ❖ La strategie adoptee pour la conservation et l'utilisation durable de la BD est basee sur 8 axes:
  - Conservation de la biodiversite;
  - Utilisation durable des ressources biologiques;
  - Le partage equitable des responsabilites et des benefices dans la gestion de la BD;
  - Les biotechnologies;



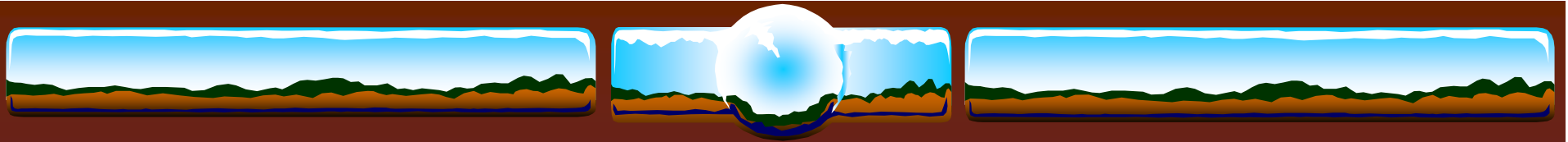
- L' education et la sensibilisation du public;
- Etudes d'impacts et la reduction des effets nocifs;
- Cooperation et l'echange d'information.



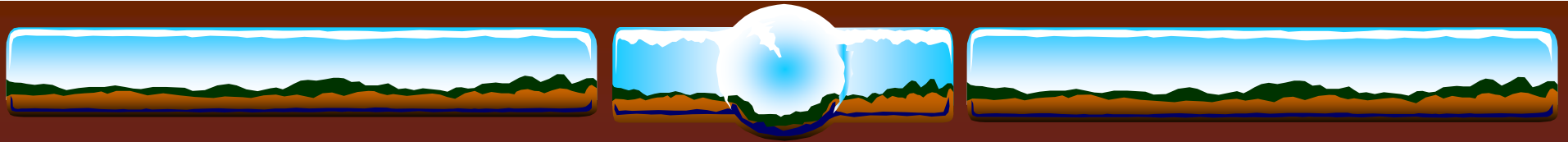
## II. Orientations pour la mise en oeuvre de la SNPA

Pendant l'elaboration de ce document 4 principales orientations sont identifiees pour reussir l'operationnalisation de la strategie:

- La responsabilisation de tous les ministeres concernes par la question de la biodiversite;
- Mise en place des mecanismes et outils performents pour operationaliser la strategie;
- Implication de toutes les couches de la population dans une demarche concertee pour la concervation et l'utilisation durable de BD;



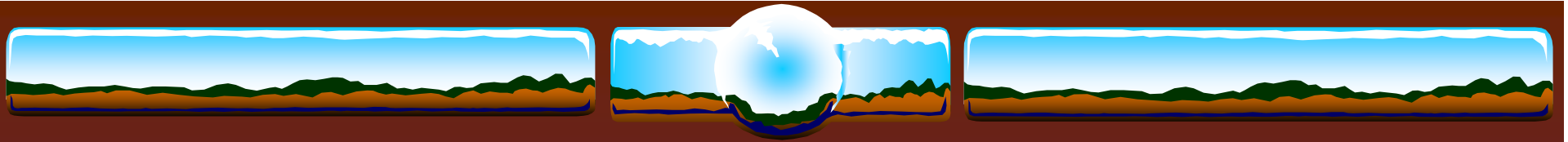
- Le renforcement de la coopération pour le financement et la mise en commun des efforts de concertation de la biodiversité
- ❖ Cette mise en oeuvre de la stratégie se réalisera avec la mise en place.
  - d'un comité national chargé de la question de la biodiversité;
  - D'une cellule de coordination avec un secrétariat permanent travaillant sous la responsabilité du comité national;
  - D'un mécanisme de suivi et d'évaluation;
  - Des moyens matériels et financiers adéquats.



### III. Activités menées pour la mise en œuvre de la SNPA

1. La responsabilisation de tous les ministères concernés par la question de la biodiversité;
  - Un comité national chargé de la question de la biodiversité dont les missions sont:
    - inciter la prise en compte de la BD dans les politiques, programmes, les stratégies, et les plans d'actions nationaux des différents ministères,
    - Inciter les ONGs et le public à participer à la mise en œuvre de la stratégie;
    - De faire les rapports interministériels pour le suivi de la stratégie





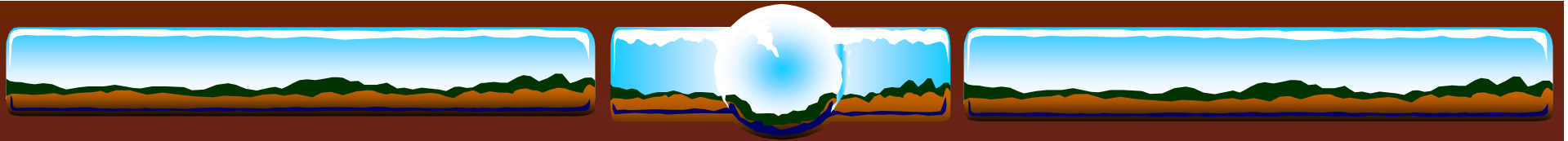
- De coordonner les volets de la strategie ayant trait a des enjeux internationaux de la BD;
- De collaborer avec les autres comites existant ayant trait avec l'environnement;

A decorative header featuring a landscape with green hills, a blue sky, and a central globe. The text is overlaid on this graphic.

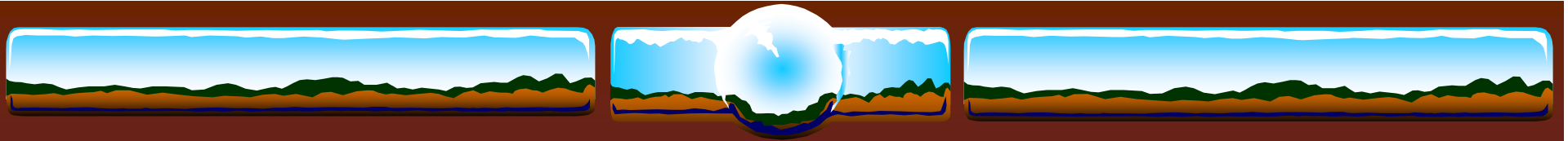
## 2. Mise en place des mecanismes et

outils performants pour  
operationaliser la strategie;

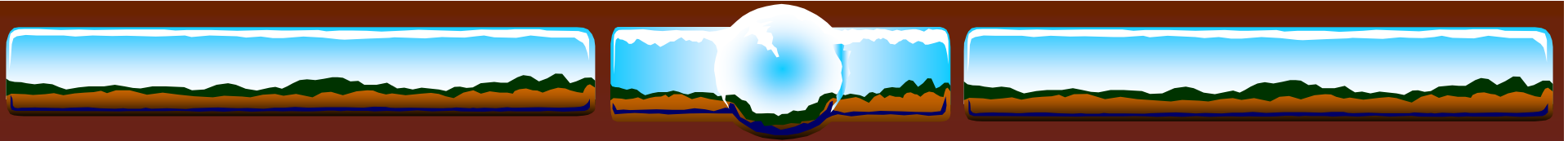
- Actualisation de quelques textes de loi pour les adapter ( code de l'environnement)
- Revision des textes regissant les aires protegees
- Cadre national de la biodiversite



3. Implication de toutes les couches de la population dans une démarche concertée pour la conservation et l'utilisation durable de BD;
4. Le renforcement de la coopération pour le financement et la mise en commun des efforts de concertation de la biodiversité
  - Un projet régional sur le lac Tanganyika;
  - L'initiative du bassin du Nil



- Projet aménagement du bassin du lac Victoria
- Collaboration entre ORTPN du Rwanda et l'INECN pour une protection efficace du massif forestier Nyugwe-Kibira
- Coopération bilatéral et multilatéral
- FEM
- PNUE
- UICN...



## ❖ Les contraintes majeures

- Pression demographique elevee;
- Pauvrete et la non albatisation de la population;
- L'exiquite des terres et l'appauvrissement des terres cultivees;
- Deficit de cominication entre les gestionnaires et les utilisateurs des ressources biologiques.